

# Séance du CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mai 2024

(Convoqué le 13 Mai 2024)

## Délibérations

### **-Fixation des taux de promotion dans le cadre des avancements de grade du personnel communal**

Le maire précise que pour notre commune le taux ne peut être que de 100 %.

Validé à l'unanimité.

### **-Travaux envisagés pour la réfection de la route des Guilles:**

Dans le cadre de ce chantier nous devons programmer plusieurs interventions:

-le renforcement d'un talus en vue d'éviter un affaissement en bordure de la chaussée. Pour ce faire, nous utiliserons le gravier stocké à la sortie Est du village. L'Ent CLIER TP effectuera le transport pour un coût TTC de 3 600 €.

-une étude sur la solidité du pont qui enjambe le RIEUMAUD à l'approche des maisons des GUILLES. Pour cette étude nous avons sollicité un cabinet spécialisé (BETERS 0A à Chateauneuf du Rhone) qui effectuera le diagnostic au coût TTC de 5 196 €. Cela nous permettra de connaître la portance de ce pont.

-nous devons prévoir les travaux de maçonnerie qui seront préconisés suite à cette étude, estimation TTC de 10 000 à 12 000€.

-le revêtement bicouche sur toute la longueur de la route soit 1.600 m pour TTC 45 250 € suivant devis de l'entreprise SORODI (marché dans le cadre de l'appel d'offre CCEPPG)

Coût global pour ce dossier de l'ordre de 64 000 € TTC, pour lequel le département pourrait nous apporter une aide supplémentaire de 16 000 € s'ajoutant à celle de 16 889 € qui nous est déjà versée, soit une aide globale de 60 %.

Demande de subvention complémentaire validée à l'unanimité.

-La réfection du chemin du Planas est achevée pour un coût total de TTC 48 390 €.

-Les travaux de remplacement de la canalisation en eau potable du quartier Champsauvel sont engagés avec l'Ent P. RODARI, ce qui permettra de positionner une borne incendie au départ du chemin du Barry, conformément aux exigences formulées dans le cadre du schéma directeur. Coût de cette réalisation = 36 080 TTC, sans subvention.

### **Travaux de réfection des appartements communaux:**

**-Appartement Bt Mairie (centre de l'étage)** Les travaux de réfection de la salle de bain (douche en lieu et place de la baignoire) sont achevés pour 2 288 €.

**-Appartement Bt Mairie (sud de l'étage)** Des travaux sont nécessaires, notamment concernant les plafonds qui sont en très mauvais état suite à d'anciens dégâts des eaux. Pendant la durée des travaux, la locataire de cet appartement s'installera dans l'appartement du centre.

**-Maison GROS :** Cette maison n'ayant plus de chauffage, mais disposant de radiateurs de chauffage central, nous avons installé une pompe à chaleur air /eau, installation réalisée par l'Ent MACIPE pour un coût TTC de 14 502 € . Quelques petits travaux de peinture sont nécessaires pour la location.

**-Éclairage public:** Une étude est engagée avec l'Ent LOUBIERE en vue de remplacer nos lampes au sodium par des lampes halogènes : coût 21 600 €.

Validé à l'unanimité

**Divers :** Planning pour la permanence des élections européennes.